

Programme « App Sampling »

Le programme « App Sampling » d'UNIQLO (ci-après le « Programme ») est ouvert aux résidents français âgés de 18 ans ou plus. Le programme offre aux utilisateurs de l'application UNIQLO, la possibilité de recevoir l'un des produits spécifiques répertoriés sur une page dédiée www.uniqlo.com/fr/fr/content/app-sampling.html, gratuitement, dans le but de répondre à une enquête pour aider UNIQLO à améliorer ses produits.

Pour participer au Programme, les participants devront s'inscrire sur la page dédiée disponible via l'application UNIQLO. A cet effet, ils devront fournir leurs informations personnelles afin de pouvoir être contacté par UNIQLO, choisir l'Echantillon dans la taille qu'ils souhaitent et venir ensuite récupérer ledit Echantillon dans le magasin choisi par ces derniers. Les participants pourront retirer l'Echantillon s'il est disponible, dans leur magasin et seront informés via l'application. Ce coupon sera valable pour une durée de 2 semaines à compter de la date d'émission du coupon et devra être présenté à un membre du personnel du magasin pour le retrait de l'Echantillon. Les participants recevront un lien vers une enquête et seront invités à répondre à leurs commentaires une fois qu'ils auront essayé le produit.

Ce Programme n'est disponible que pour les utilisateurs de l'application. Des exclusions générales concernant l'admissibilité peuvent s'appliquer. En participant au Programme, les participants seront réputés avoir accepté les modalités du Programme disponible en cliquant sur ce lien : https://www.uniqlo.com/fr/fr/company/privacy_policy.html

Conditions générales

La participation à ce Programme implique l'acceptation sans aucune réserve du présent règlement dans son intégralité. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé de la possibilité de participer au Programme.

Promoteur : UNIQLO Europe Ltd, 1 Kingsway, 6th Floor, Londres, WC2B 6AN

Modalités de Participation :

1. Le participant doit avoir téléchargé et enregistré ou lié son compte en ligne sur l'application UNIQLO, en acceptant les termes et conditions et la politique de confidentialité de l'application.
2. Si un participant a déjà participé dans le passé, il doit avoir répondu au sondage pour le produit qu'il a reçu précédemment avant de participer à nouveau.
3. Le participant doit accepter de retirer l'Echantillon dans l'un de nos magasins.
4. Le participant doit personnellement laisser son avis dans le cadre du Programme et ne pas déléguer à un tiers.
5. Les participants doivent accepter le règlement du présent programme pour y participer.

Généralités :

1. UNIQLO se réserve le droit et à sa seule discrétion de ne pas prendre en compte ou d'exclure toute inscription qu'il juge inappropriée et/ou non conforme à ces conditions.

2. En particulier, les participants ne peuvent pas créer ou utiliser plus d'un compte d'application UNIQLO par personne, ni exploiter un compte pour le compte d'un tiers. Si le compte d'un participant a déjà été désactivé par UNIQLO, un autre compte ne pourra pas être créé.
3. Les Echantillons ne sont pas transférables et ne peuvent pas être revendus, retournés ou échangés contre de l'argent. Toute violation peut entraîner la désactivation du compte.
4. Les Echantillons ne seront pas expédiés. Les coupons doivent être présentés pour tout retrait des Echantillons dans le magasin choisi par le participant sélectionné au moment de l'inscription.
5. Sauf accord écrit d'UNIQLO, l'Echantillon ne sera fourni qu'au participant sélectionné dans le cadre du Programme.
6. Les participants sélectionnés recevront un Echantillon en fonction de sa disponibilité dans le magasin choisi.
7. En cas de circonstances indépendantes du contrôle raisonnable UNIQLO, notamment en cas de suspicion de fraude, l'abus et/ou d'une erreur (humain ou ordinateur) susceptibles d'affecter le bon fonctionnement du présent Programme, UNIQLO se réserve le droit d'annuler ou de modifier le Programme, à tout moment, mais s'efforcera toujours de minimiser l'effet pour les participants.
8. UNIQLO ne pourra être tenue pour responsable de : i) toute erreur, omission, interruption ou retard dans l'exploitation ou la transmission de toute communication envoyée à UNIQLO ou par tout participant, qu'elle soit causée par des problèmes de réseaux ou de communication, ou qu'elle soit liée aux systèmes informatiques, de logiciels ou de fournisseurs de services Internet, transports, (ii) tout vol, destruction ou accès non autorisé à ces communications ou modification de ces communications; iii) tout problème ou tout dysfonctionnement technique des systèmes informatiques ou tout autre équipement utilisé dans le cadre du Programme; ou iv) tout renseignement incorrect ou incomplet.
9. UNIQLO exclut toute responsabilité pour toute perte (y compris tout dommage, réclamation, préjudice, coût ou dépense) subi ou subi par un participant dans le cadre du Programme, y compris sans limitation : i) toute perte indirecte, économique ; ii) toute perte résultant de la négligence d'une partie concernée ; iii) toute responsabilité en cas de blessure corporelle ou de décès.
10. UNIQLO et les Participants s'engagent à un règlement amiable des différends et préalable pour tout litige concernant le déroulement du Jeu. Le présent règlement est soumis à la loi française.

Renseignements personnels :

11. Toute information personnelle fournie par les participants sera collectée, stockée et traitée par UNIQLO strictement conformément au Règlement général sur la protection des données et aux législations locales pertinentes.

12. Tous les renseignements personnels recueillis auprès du participant dans le cadre du présent programme seront utilisés par UNIQLO aux fins de l'exécution du Programme, de l'organisation de la collecte d'Echantillons et de la vérification de la gauche d'un examen.
13. Les données personnelles du participant ne peuvent être utilisées aux fins de la commercialisation UNIQLO que si un participant a choisi de recevoir de futurs envois de marketing UNIQLO ou à toute autre fin convenue par le participant. Si un participant souhaite cesser de recevoir des messages UNIQLO, il peut utiliser le bouton de désabonnement fourni dans un courriel UNIQLO.
14. UNIQLO ne transmettra les détails du participant à un tiers, sauf disposition contraire de la loi.
15. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données personnelles, tout Participant bénéficie, sur simple demande, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition au traitement de ses données, ou de limitation du traitement dans certaines circonstances et d'un droit de suppression des informations le concernant. Tout Participant a aussi le droit à la portabilité de ses données.
16. Tous ces droits peuvent être exercés en écrivant à l'adresse suivante : UNIQLO EUROPE LTD, service XXX, 17 rue Scribe – 75009 PARIS, en spécifiant l'objet de la demande, ou en envoyant un mail à : contact@ml.uniqlo.eu ou à notre délégué à la protection des données : dpo_eu@fastretailing.com